

DREAL

Pays de la Loire

observatoire
social régional
des transports

décembre
2011

Tableau de bord du social
Transports routiers
de voyageurs
Édition 2011



**OUTILS
ET REPÈRES**

Collection

n° 6



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Sommaire

❶ Economie générale et secteur des transports	1
❷ Fréquentation des transports collectifs routiers	2
❸ Immatriculations et parc	4
❹ Appareil productif et emploi	6
❺ Marché du travail	10
❻ Durée de travail et rémunérations	11
❼ Accidents du travail et sécurité routière	12
❽ Formation et entrée dans la profession	14
Annexe : l'Observatoire social régional des transports	16

Sauf mention contraire (cf. page 11), les données présentées ci-après sont celles des Pays de la Loire.



Ce 1^{er} Tableau de bord du social a été élaboré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à la demande de l'Observatoire social régional des transports (cf. page 16). Il présente de nombreux indicateurs relatifs à la situation sociale dans les transports routiers de voyageurs. Son objectif est de fournir aux partenaires sociaux une base d'informations communes.

Document consultable
et téléchargeable sur le site
de la DREAL à l'adresse suivante :
http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=800

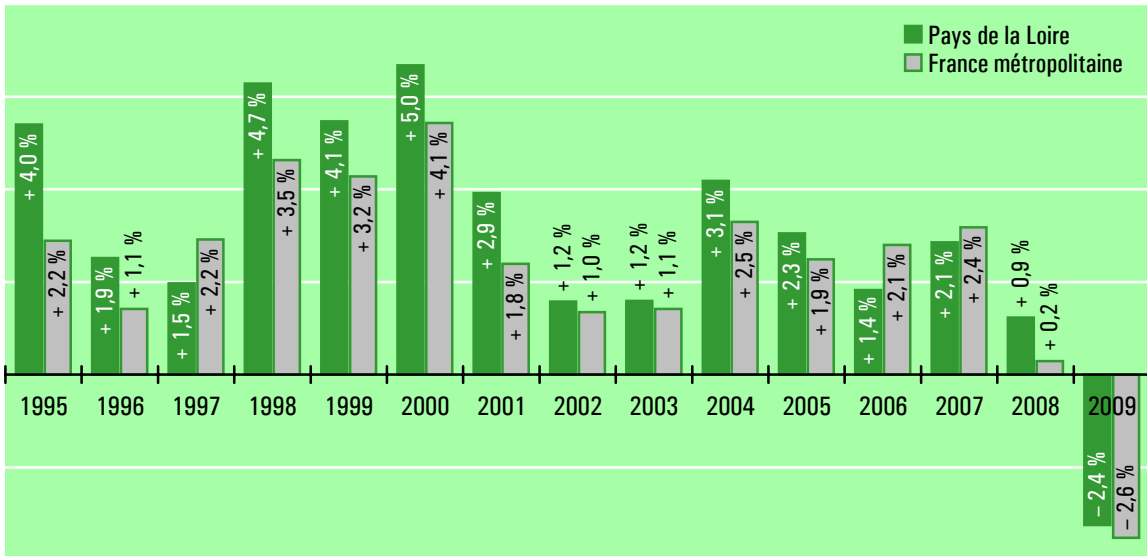
1 Economie générale et secteur des transports

Produit intérieur brut (en volume)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Pays de la Loire	52 391	59 095	69 931	77 751	81 244	79 266
France métropolitaine	1 162 293	1 235 520	1 418 083	1 538 140	1 611 289	1 568 672
Pays de la Loire / France	4,51 %	4,78 %	4,93 %	5,05 %	5,04 %	5,05 %

Unité : million d'euros constants (prix chaînés, base 2000)

Taux de croissance annuel du PIB (en euros constants)

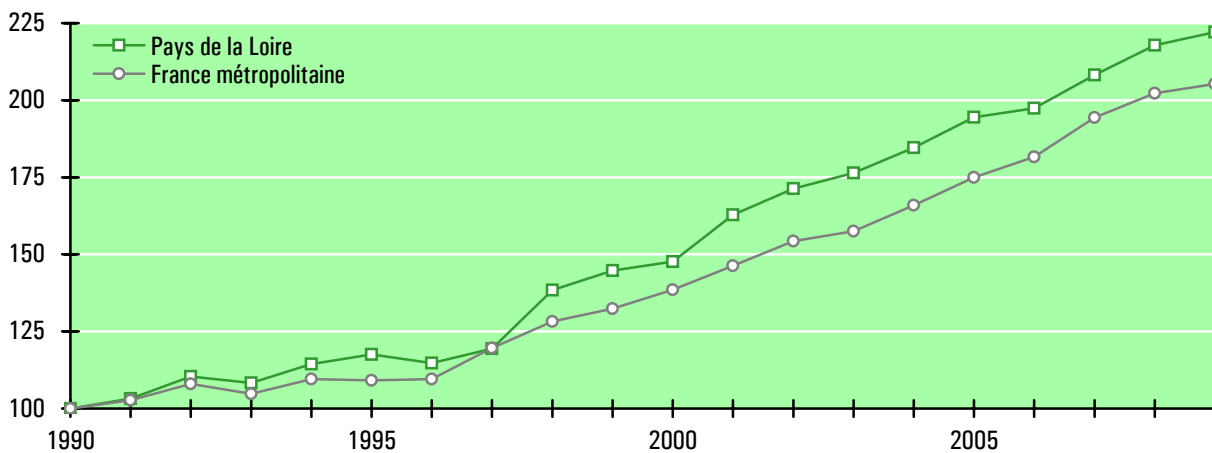


Contribution de la branche transport à la formation de la valeur ajoutée

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Pays de la Loire	3,88 %	3,73 %	3,78 %	4,08 %	4,03 %	4,19 %
France métropolitaine	4,17 %	3,92 %	4,12 %	4,34 %	4,45 %	4,59 %

Branche K de la NES 14

Evolution comparée de la valeur ajoutée de la branche transport (en euros courants, base 100 en 1990)



Source : INSEE (comptes régionaux) - Valeurs 2008 semi-définitives et 2009 provisoires

2 Fréquentation des transports collectifs routiers

Organisation institutionnelle des transports collectifs

Les lois de décentralisation et la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) ont, dans les années 1980, confié la compétence et la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports collectifs de personnes aux diverses collectivités territoriales :

- les collectivités urbaines financent et organisent les transports en commun sur leur périmètre ;
- les Départements sont responsables de l'ensemble des transports routiers interurbains, hors réseau TER ;
- la Région, autorité organisatrice à part entière, gère le réseau TER, dont une partie est constituée de lignes routières.

2.1 Réseaux de transport collectif urbain

Nombre de voyages effectués dans les réseaux de transport collectif urbain

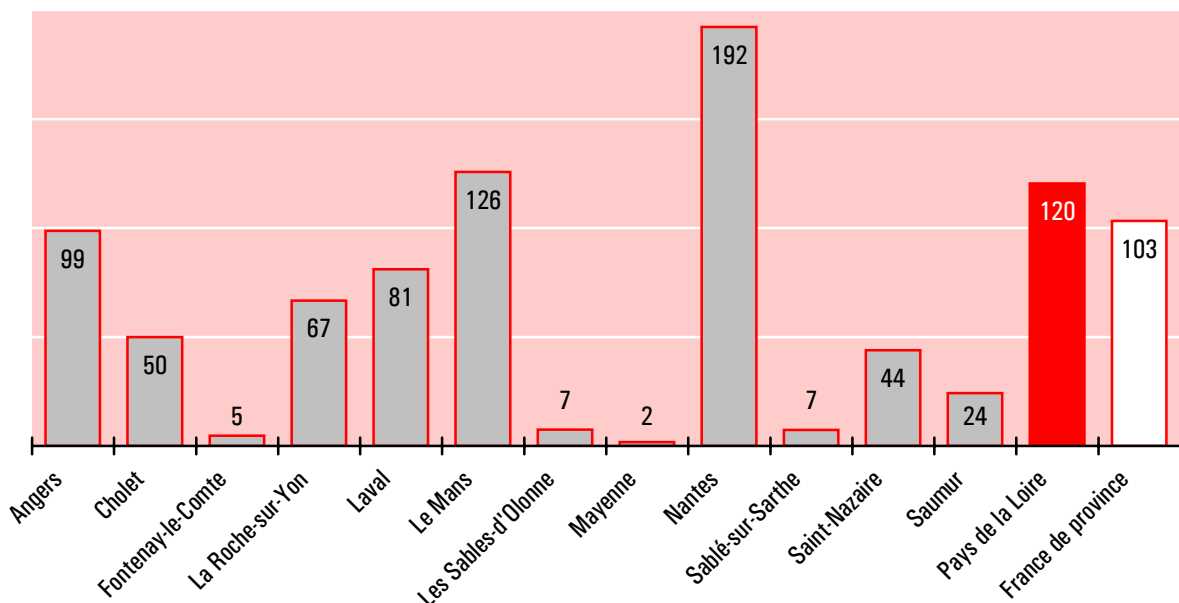
	1990	1995	2000	2005	2007	2008	2009
Angers	21 890	23 284	25 987	26 418	27 420	27 659	26 914
Château-Gontier *			14				
Cholet	1 958	2 430	2 968	3 525	3 922	4 046	4 142
Fontenay-le-Comte			65	84	73	71	71
La Roche-sur-Yon	3 598	3 780	3 672	3 551	3 474	3 581	3 639
Laval	6 822	6 909	6 988	7 100	7 592	7 724	7 862
Le Mans	24 451	24 681	23 098	23 400	21 387	23 563	23 908
Les Sables-d'Olonne		336	370	352	330	325	320
Mayenne			9	9	26	26	26
Nantes	68 185	84 344	83 228	99 834	109 535	112 793	114 512
Sablé-sur-Sarthe	72	64	57	52	52	123	97
Saint-Nazaire	3 437	5 770	5 777	5 469	5 196	5 189	5 311
Saumur	1 296	1 083	1 080	586	1 581	1 590	1 556
Pays de la Loire	131 709	152 681	153 313	170 380	180 588	186 690	188 358

* Réseau ayant cessé de fonctionner en 2003

Unité : millier de voyages

Sources : CETE, Certu

Nombre de voyages par habitant des réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2009



Sources : CETE, Certu

2.2 Transports scolaires interurbains

Les lignes et circuits d'autocars gérés par les Conseils généraux sont constitués de services réguliers ordinaires (SRO) et de services à titre principal scolaire (SATPS), assurant la desserte des établissements d'enseignement.

La fréquentation des lignes départementales d'autocars est mal connue. Il est néanmoins établi que les scolaires constituent la clientèle majoritaire des SRO (entre 80 % et 90 % de la fréquentation selon les départements). De fait, une part importante des lignes ne fonctionne pas en période de vacances scolaires. D'autre part, si les SATPS sont, en théorie, accessibles à tous types d'usagers, la très bonne adaptation de ces services aux besoins des scolaires (horaires, itinéraires et périodes de fonctionnement) ainsi que les taux de remplissage des véhicules sont autant d'éléments dissuasifs pour d'autres clientèles.

Répartition du nombre d'élèves subventionnés par les Départements en 2009

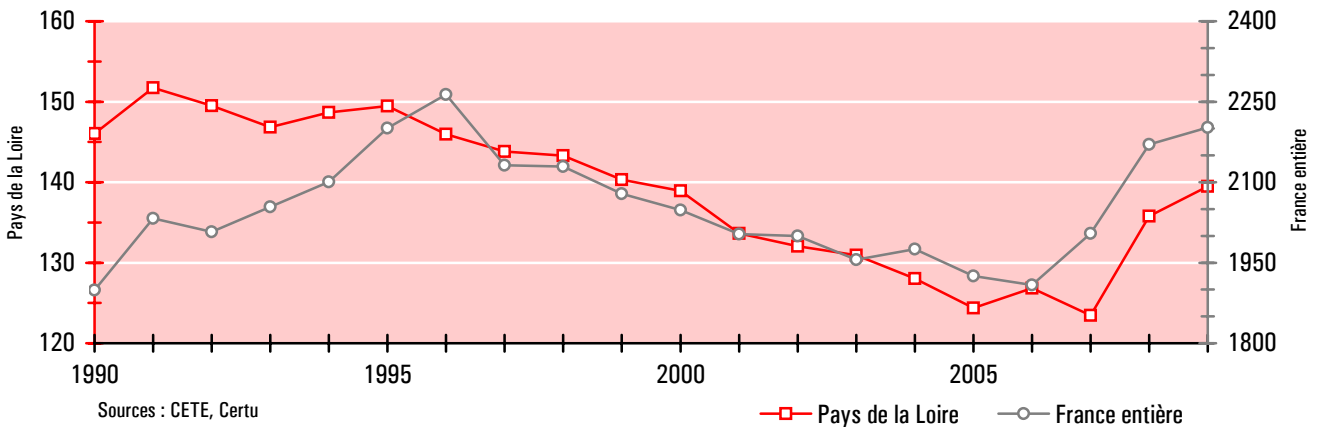
	SRO	SATPS	Services SNCF	Allocations individuelles *	Autres	Total élèves quotidiens **
Loire-Atlantique	4 119	42 439	1 629	-	1 022	48 812
Maine-et-Loire	8 704	13 493	566	1 841	-	23 810
Mayenne	3 502	9 668	448	127	287	13 457
Sarthe	3 842	16 778	1 873	-	-	22 483
Vendée	8 874	24 973	349	2 252	-	35 160
Pays de la Loire	29 041	107 351	4 865	4 220	1 309	143 722
Région / France	3,9%	7,9%	4,7%	5,3%	0,8%	6,0%

* Allocations versées lorsque les familles transportent elles-mêmes leur enfant du fait de la non possibilité d'accéder à un service de transport

** Les élèves subventionnés dans deux catégories ne sont comptabilisés qu'une fois dans le total.

Sources : CETE, Certu

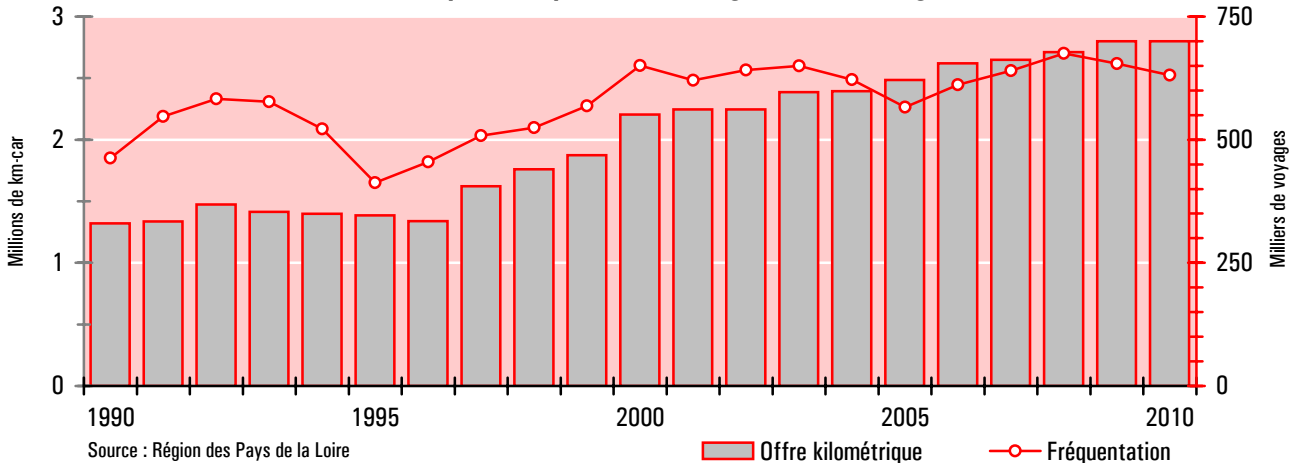
Nombres d'élèves transportés quotidiennement sur les services non urbains (en milliers, hors allocations individuelles)



Sources : CETE, Certu

2.3 Lignes régionales (TER et autres lignes routières)

Offre kilométrique et fréquentation des lignes routières régionales



Source : Région des Pays de la Loire

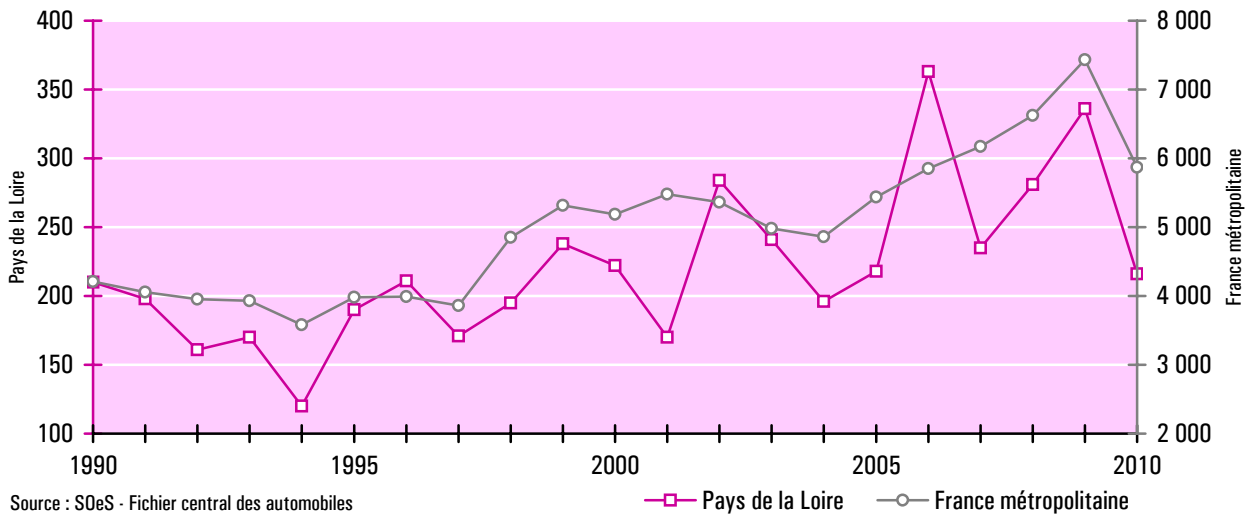
3 Immatriculations et parc

Immatriculations des autobus et autocars neufs

	1990	1995	2000	2005	2009	2010
Loire-Atlantique	88	103	86	51	127	49
Maine-et-Loire	30	19	45	71	64	58
Mayenne	14	10	20	23	28	14
Sarthe	52	22	38	32	53	12
Vendée	26	36	33	41	64	83
Pays de la Loire	210	190	222	218	336	216
Région / France	5,0%	4,8%	4,3%	4,0%	4,5%	3,7%

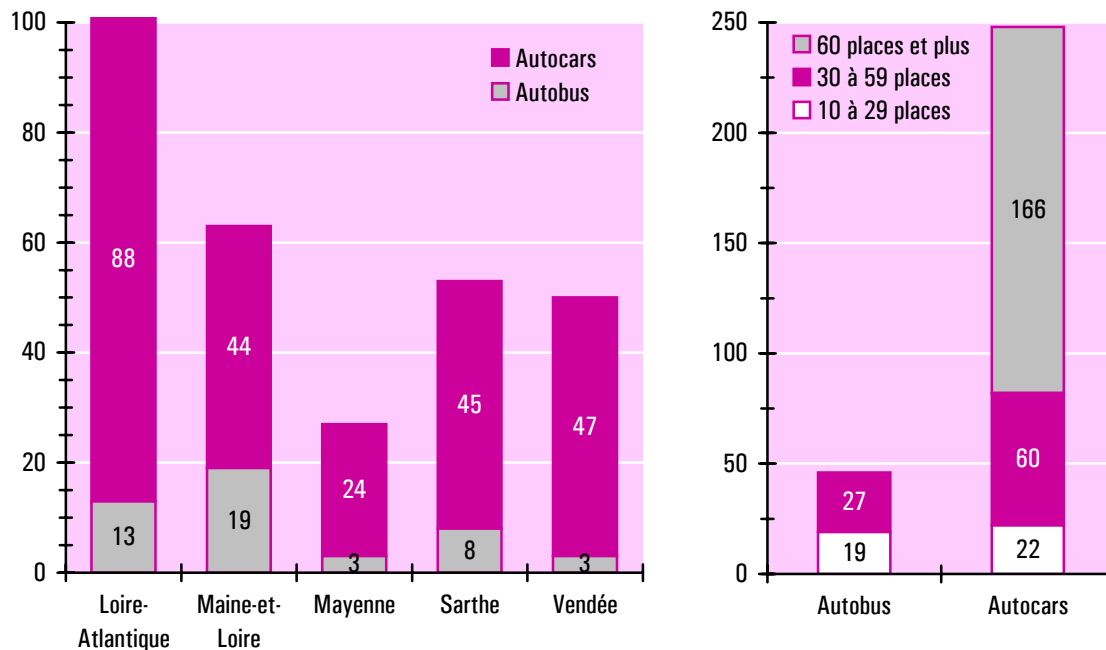
Source : SDeS - Fichier central des automobiles (données 2010 provisoires)

Evolution des immatriculations des autobus et autocars neufs depuis 1990



Source : SDeS - Fichier central des automobiles

Répartition des immatriculations des autobus et autocars neufs en 2009



Source : SDeS - Fichier central des automobiles (données 2010 non disponibles)

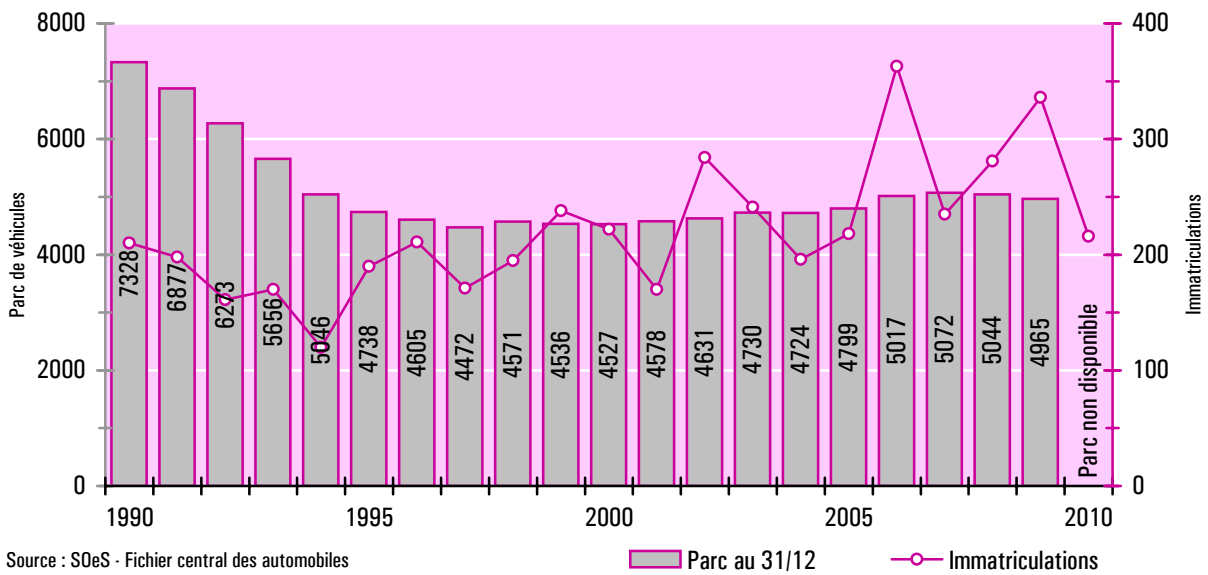
Parc des autobus et autocars (au 31 décembre)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Loire-Atlantique	2 558	1 921	1 644	1 798	1 977	1 949
Maine-et-Loire	1 730	1 038	1 014	1 047	1 030	1 013
Mayenne	559	310	380	396	404	380
Sarthe	1 375	714	569	578	602	601
Vendée	1 106	755	920	980	1 031	1 022
Pays de la Loire	7 328	4 738	4 527	4 799	5 044	4 965
Région / France	5,2%	5,2%	5,3%	5,3%	5,4%	5,5%

Champ : véhicules de moins de 20 ans d'âge

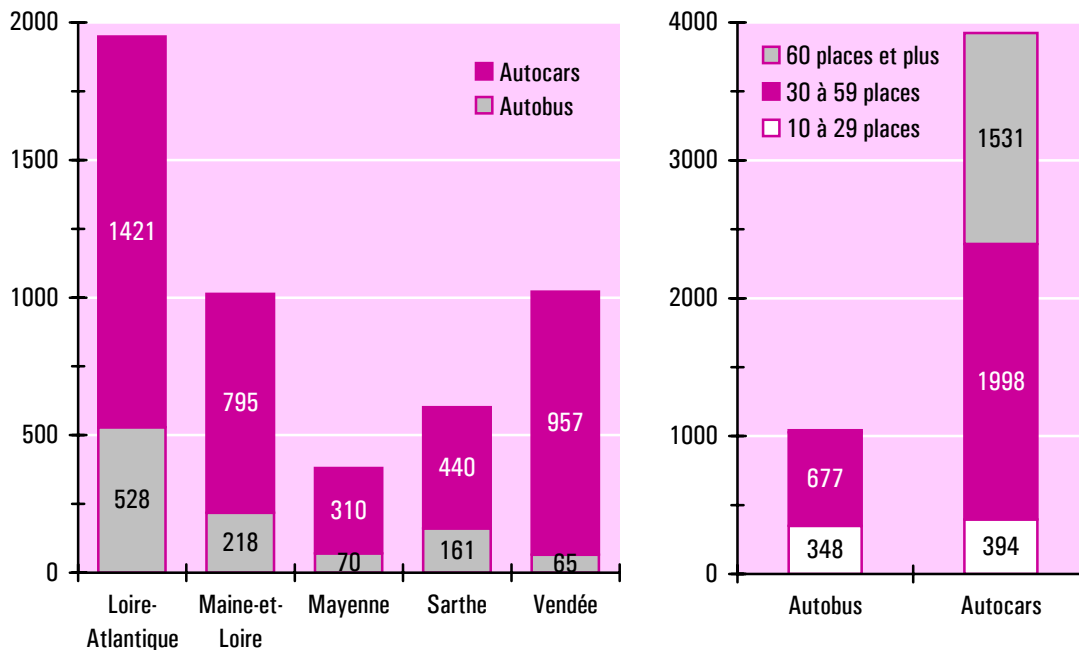
Source : SOeS - Fichier central des automobiles (données au 31 décembre 2010 non disponibles)

Parc et immatriculations des autobus et autocars depuis 1990



Source : SOeS - Fichier central des automobiles

Répartition du parc des autobus et autocars au 31 décembre 2009



Source : SOeS - Fichier central des automobiles (données au 31 décembre 2010 non disponibles)

4 Appareil productif et emploi

Entreprises, établissements et effectifs (au 31 décembre) du secteur des transports routiers de voyageurs en Pays de la Loire

Nombre d'entreprises	1995	2000	2005	2007	2008	2009
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	58	6	10	11	12	14
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	104	77	65	51	52	50
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	43	43	33	41	44	51
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	205	126	108	103	108	115
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	665	666	712	751	762	769
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	870	792	820	854	870	884

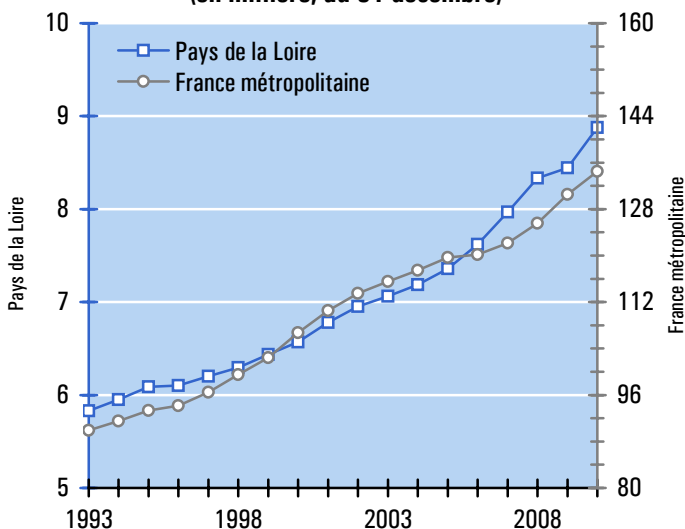
Nombre d'établissements	1995	2000	2005	2007	2008	2009
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	60	16	18	27	27	28
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	146	126	102	119	117	115
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	71	62	69	88	94	97
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	277	204	189	234	238	240
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	715	718	784	835	850	864
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	992	922	973	1 069	1 088	1 104

Effectifs salariés	1995	2000	2005	2007	2008	2009
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	2 623	2 819	2 959	3 173	3 257	3 278
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	2 332	2 457	2 511	2 170	2 198	2 195
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	1 132	1 293	1 889	2 625	2 878	2 970
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	6 087	6 569	7 359	7 968	8 333	8 443
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	360	431	511	465	438	455
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	6 447	7 000	7 870	8 433	8 771	8 898

NAF rév. 2 (niveau A 732)

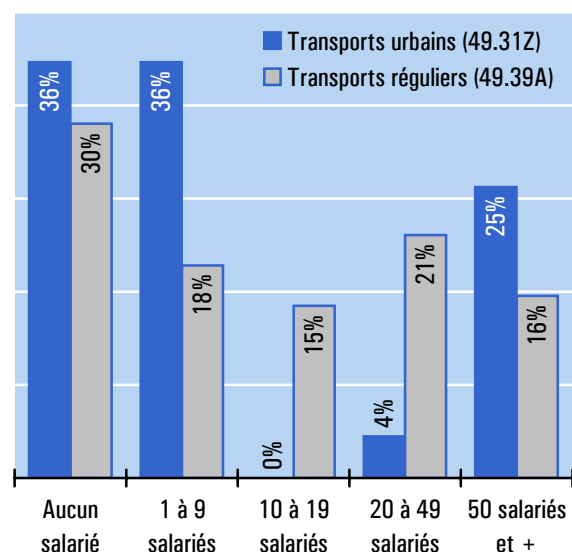
Sources : SOeS - INSEE (fichier SIRENE), Pôle emploi

Effectifs salariés du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint) (en milliers, au 31 décembre)



Source : Pôle emploi (résultats provisoires pour 2010)

Répartition des établissements de transport routier de voyageurs par tranches d'effectif salarié au 31 décembre 2009

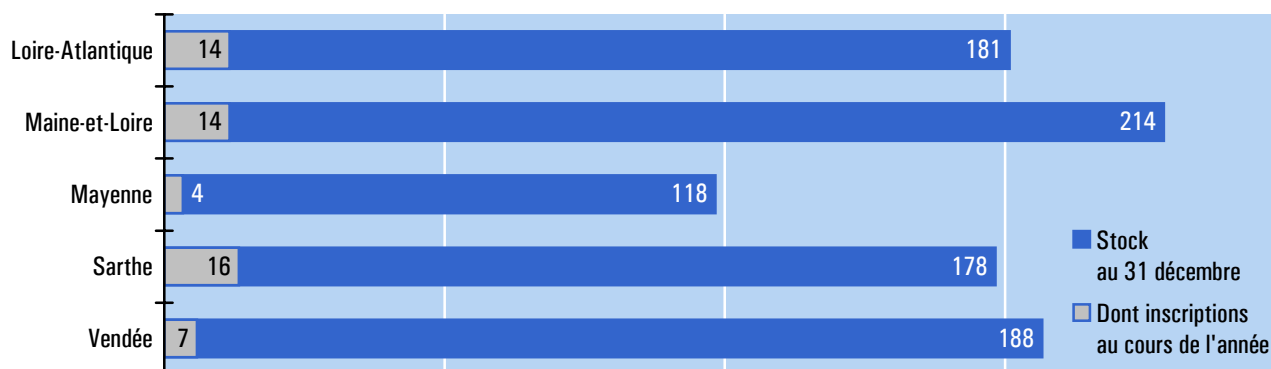


Source : INSEE - NAF rév. 2 (niveau A 732)

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Loire-Atlantique			268	195	193	181	180	181
Maine-et-Loire	Données		214	195	192	201	208	214
Mayenne	non		112	102	108	115	118	118
Sarthe	disponibles		172	158	157	158	171	178
Vendée			199	179	180	177	185	188
Pays de la Loire			965	829	830	832	862	879

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" en 2010



Titres détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

Licence communautaire	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Licences	Données non		111	111	102	101	92	92
Copies conformes	disponibles		4 459	4 367	4 630	4 495	4 284	4 258

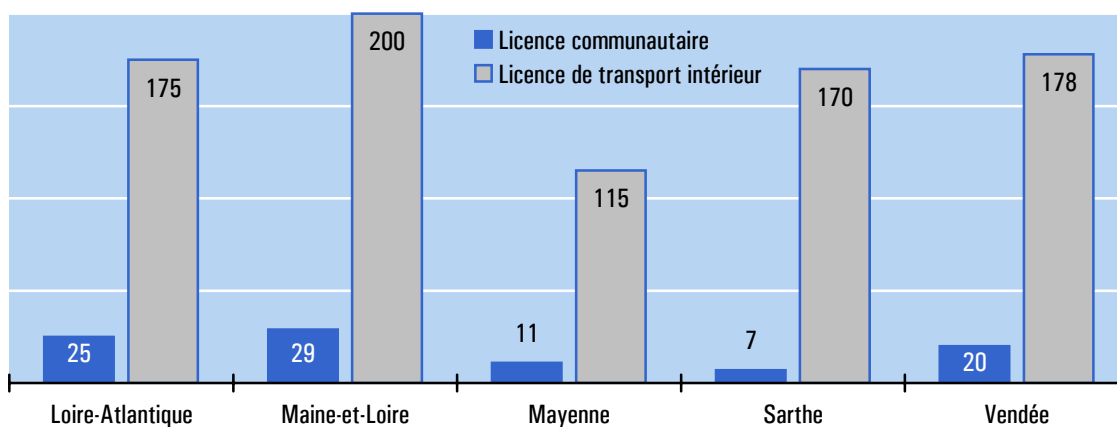
Licence de transport intérieur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Licences	Données non		359	773	790	809	832	838
Copies conformes	disponibles		962	2 300	2 679	2 872	2 908	2 927

Licence communautaire : délivrée aux entreprises de transport public routier de personnes utilisant des autobus ou des autocars

Licence de transport intérieur : délivrée aux entreprises de transport public utilisant des véhicules de moins de dix places (taxis, ambulanciers, ...)

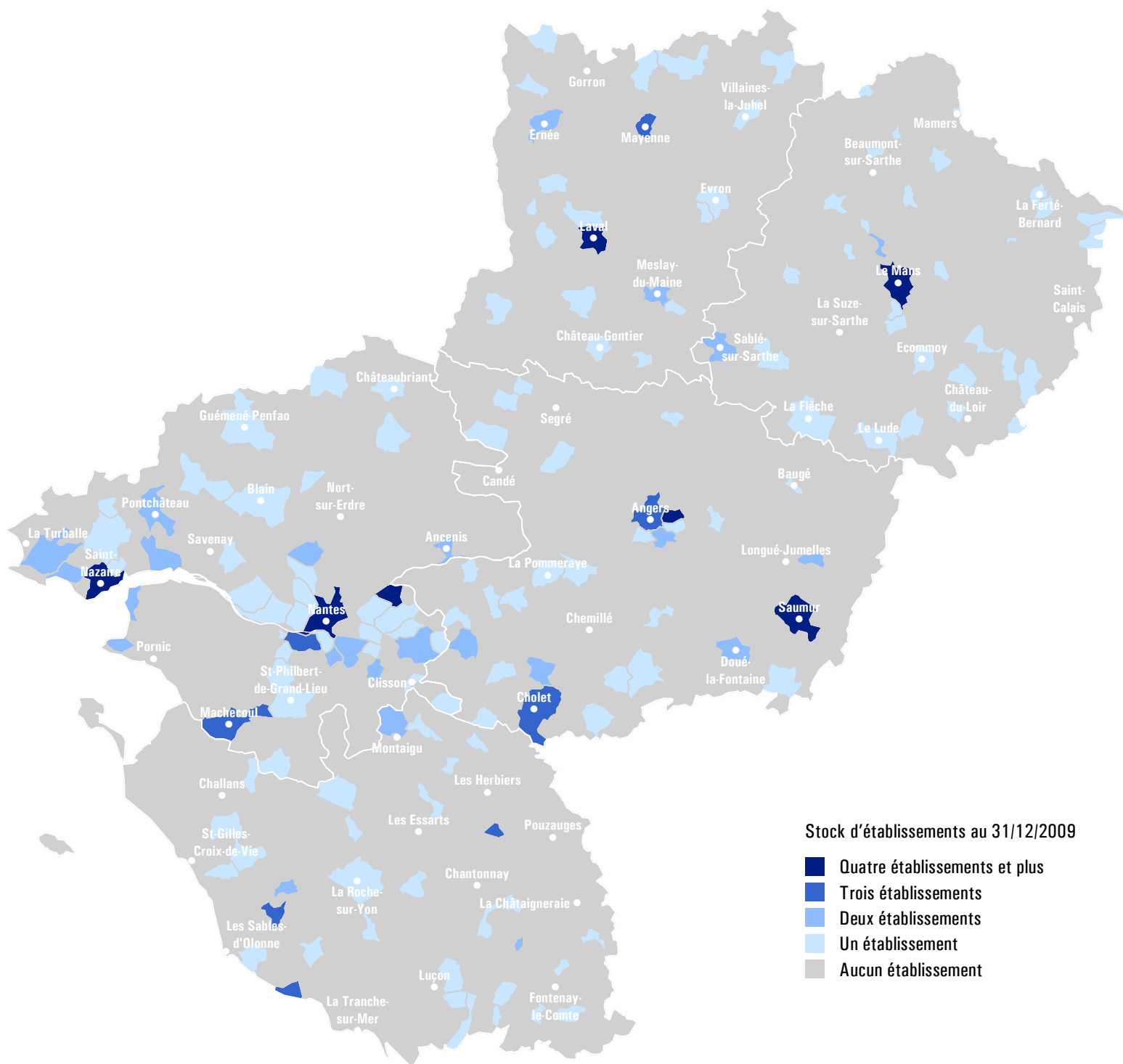
Copie conforme : copie de la licence attribuée à chaque véhicule de l'entreprise

Répartition des licences par département au 31 décembre 2010



Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

**Localisation communale des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2009**

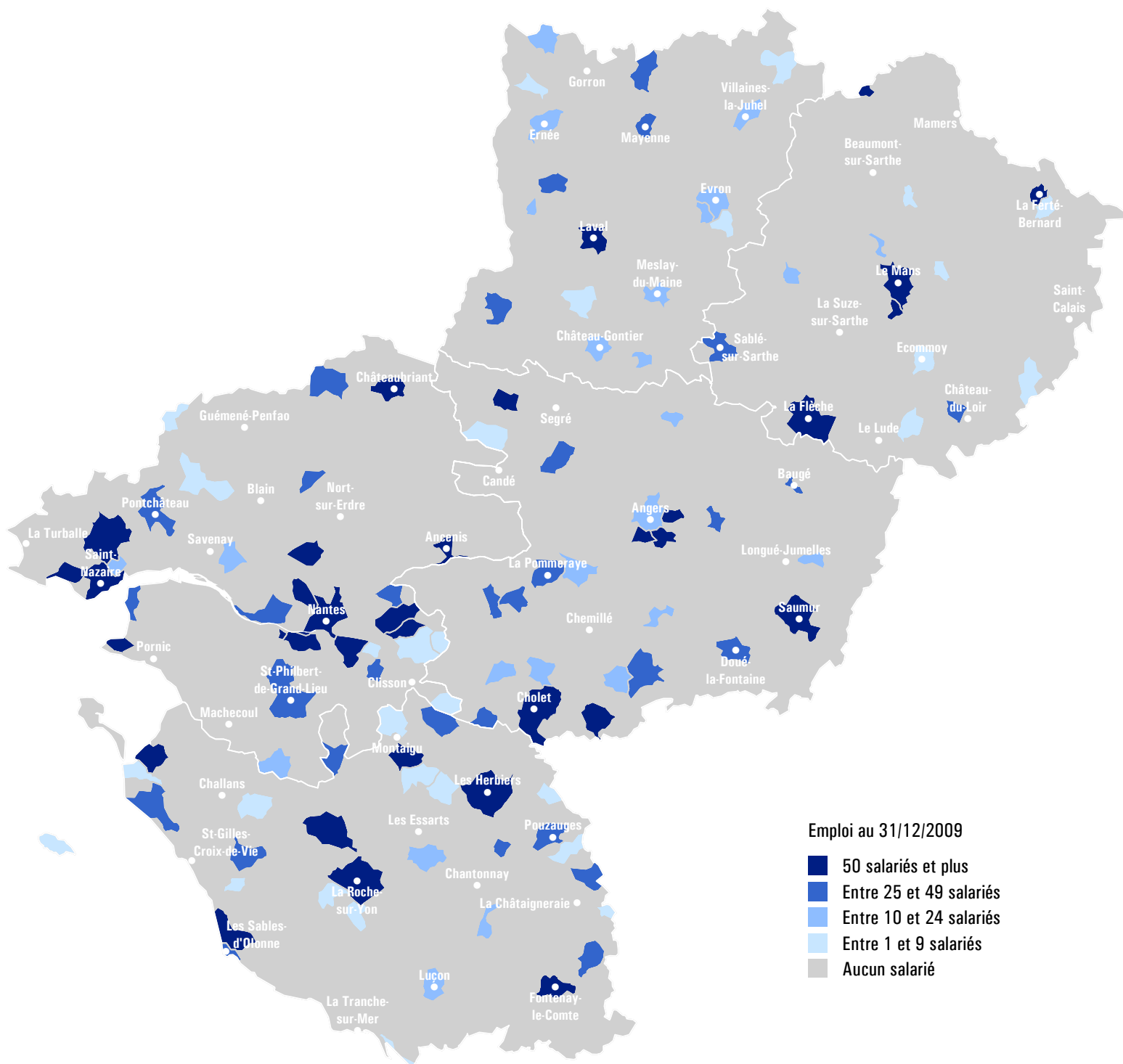


R.E.E. (Répertoire des Entreprises et des Établissements) / SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements)

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : INSEE

**Localisation communale de l'emploi salarié des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2009**



Emploi salarié du secteur privé

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : Pôle emploi

Marché du travail

Demands d'emploi dans les métiers de la conduite routière de voyageurs selon le département de résidence (au 31 décembre)

	2010		Ensemble	Evolution 2010 / 2009		
	Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **		Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **	Ensemble
Loire-Atlantique	236	255	491	+ 17 %	+ 21 %	+ 19 %
Maine-et-Loire	172	115	287	+ 18 %	+ 22 %	+ 20 %
Mayenne	49	32	81	+ 26 %	- 9 %	+ 9 %
Sarthe	111	87	198	+ 22 %	+ 1 %	+ 12 %
Vendée	132	85	217	+ 22 %	+ 13 %	+ 19 %
Pays de la Loire	700	574	1 274	+ 20 %	+ 15 %	+ 17 %
France métropolitaine	14 771	12 711	27 482	+ 13 %	+ 14 %	+ 14 %

* Réalisent des prestations de transport de personnes (y compris malades et blessés) au moyen de véhicules légers (de capacité inférieure à dix places).

** Réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs (y compris ramassage scolaire). Conduisent des véhicules de plus de neuf places (bus ou cars).

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Champ : codes J1305, N4102 et N4103 du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Nomenclature des professions de Pôle emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Demands d'emploi au 31 décembre 2010 selon le sexe, l'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi

Conducteurs de particuliers		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	147	91	26	55	85	404
	Femme	89	81	23	56	47	296
Âge	Moins de 25 ans	21	14	2	3	4	44
	De 25 à 49 ans	148	117	36	77	89	467
	50 ans et plus	67	41	11	31	39	189
Durée	Moins de 12 mois	144	100	30	69	87	430
	12 à 23 mois	63	44	7	24	24	162
	24 mois et plus	29	28	12	18	21	108
Total N4102 et J1305		236	172	49	111	132	700

Conducteurs de transport en commun		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	155	80	22	59	61	377
	Femme	100	35	10	28	24	197
Âge	Moins de 25 ans	6	5	0	4	2	17
	De 25 à 49 ans	162	73	17	58	40	350
	50 ans et plus	87	37	15	25	43	207
Durée	Moins de 12 mois	135	65	17	47	43	307
	12 à 23 mois	63	29	11	20	16	139
	24 mois et plus	57	21	4	20	26	128
Total N4103		255	115	32	87	85	574

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

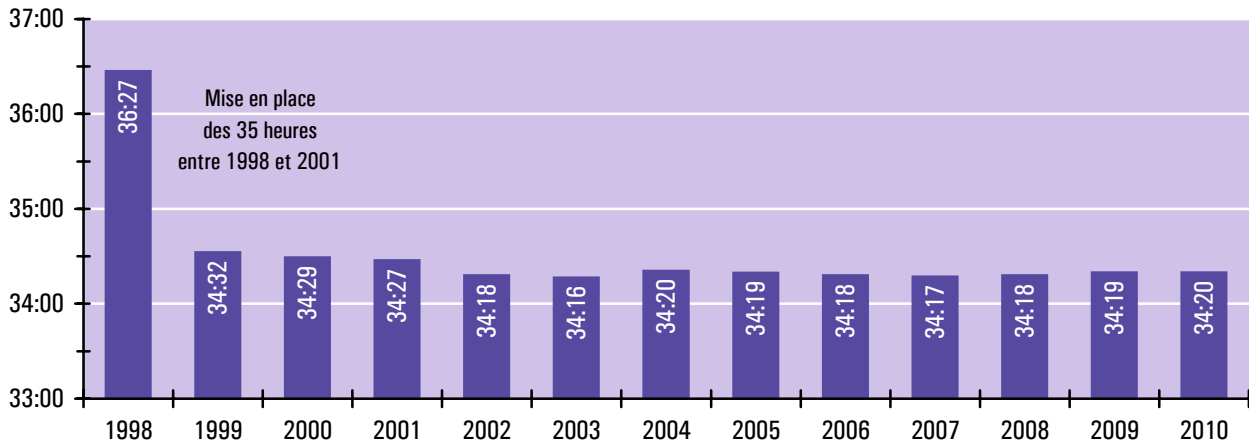
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

⑥ Durée de travail et rémunérations



Les données de cette page ne concernent pas les Pays de la Loire.

Durée moyenne effective de travail hebdomadaire dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine



Source : UTP (Union des Transports Publics)

Rémunération mensuelle * des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine

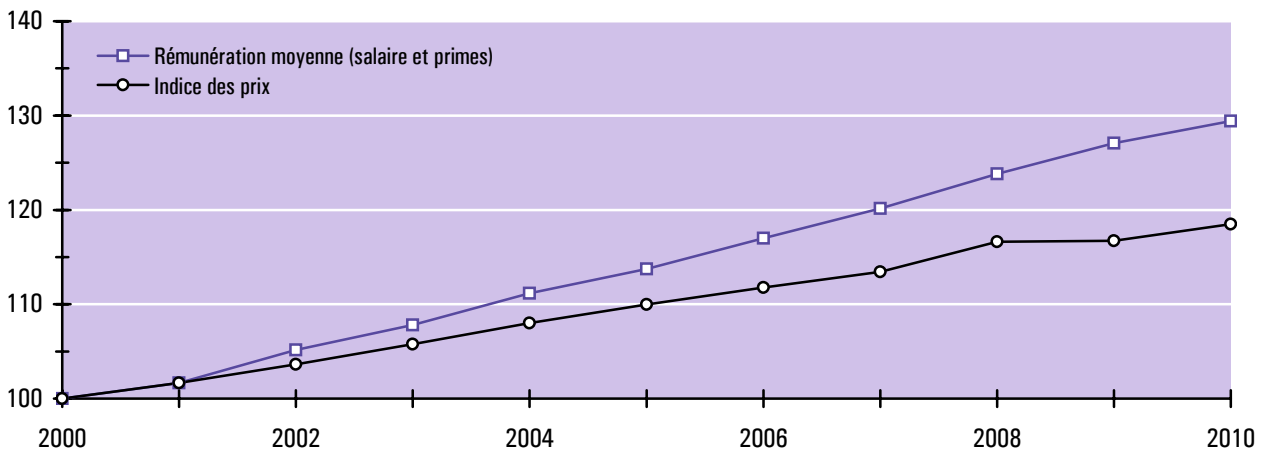
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010
A l'embauche	1 669 €	1 906 €	1 960 €	2 010 €	2 072 €	2 127 €	2 162 €
Après 13 mois d'ancienneté	1 795 €	2 040 €	2 097 €	2 151 €	2 217 €	2 275 €	2 314 €
Après 10 ans d'ancienneté	1 927 €	2 185 €	2 248 €	2 307 €	2 374 €	2 436 €	2 479 €
Après 25 ans d'ancienneté	2 101 €	2 392 €	2 462 €	2 536 €	2 614 €	2 683 €	2 742 €
Moyenne **	1 873 €	2 131 €	2 192 €	2 251 €	2 319 €	2 380 €	2 424 €

* Rémunération : salaire mensuel et primes ramenées au mois

** Moyenne arithmétique des quatre catégories d'ancienneté

Source : UTP (Union des Transports Publics)

Evolution de la rémunération des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine (base 100 en 2000)



Sources : UTP (Union des Transports Publics), INSEE

➤ Accidents du travail et sécurité routière

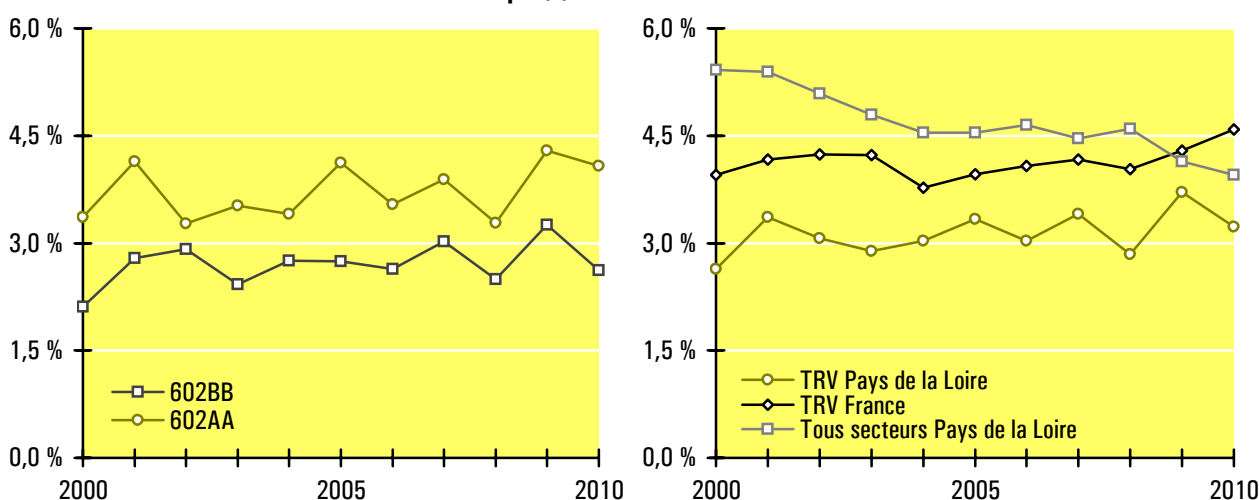
Statistiques technologiques (1) des accidents du travail dans les transports routiers de voyageurs (groupes de risques 602AA et 602BB)

	2000	2005	2007	2008	2009	2010
Nombre d'accidents avec arrêt	162	225	233	203	274	252
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	13	17	17	14	6	16
Nombre de décès	1	-	-	1	-	-
Nombre de journées perdues	8 519	12 173	13 312	11 563	12 304	14 891
Taux de risque (3)	2,6 %	3,3 %	3,4 %	2,8 %	3,7 %	3,2 %

Non compris : accident du trajet et travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert.

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2009 semi-définitives et 2010 provisoires)

Taux de risque (3) des accidents du travail avec arrêt



Statistiques conjoncturelles (4) des accidents du travail et du trajet dans les transports routiers de voyageurs

Ensemble des accidents	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Accidents du trajet *	23	41	40	49	46	52
Accidents de mission **	39	34	45	34	57	82
Autres accidents ***	273	253	285	260	295	352
Ensemble	335	328	370	343	398	486

Accidents mortels	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Accidents du trajet *						
Accidents de mission **						
Autres accidents ***				1		
Ensemble				1		

* Accidents survenus entre le lieu de travail et le domicile du salarié ou son lieu de déjeuner (pendant le trajet aller ou retour)

** Accidents survenus à l'occasion de déplacements pour le compte de l'employeur (accidents de la circulation, glissades et chutes lors du trajet ...)

*** Accidents survenus en un lieu fixe (principalement au cours des opérations de chargement et de déchargement des bagages)

Source : CARSAT Pays de la Loire

(1) Les statistiques technologiques dénombrent, selon leur date d'indemnisation, les accidents ayant entraîné une interruption de travail d'au moins une journée.

(2) Accidents ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle (I.P.P.), soit le décès.

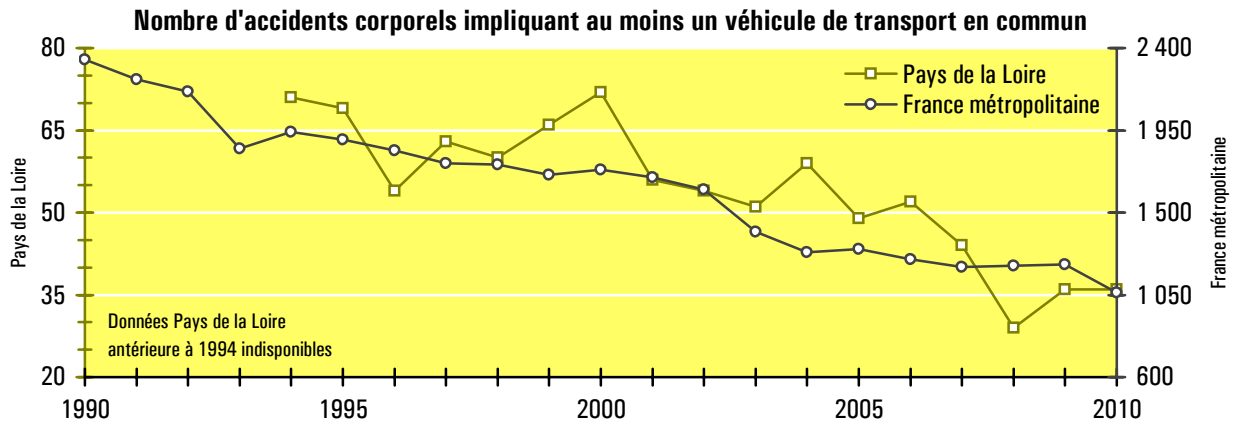
(3) Taux de risque : nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 salariés.

(4) Les statistiques conjoncturelles dénombrent, selon leur date de survenance, l'ensemble des accidents du travail.

Accidents corporels de la route impliquant au moins un véhicule de transport en commun de voyageur (survenus sur le territoire des Pays de la Loire)

	1995	2000	2005	2007	2008	2009	2010
Loire-Atlantique	19	25	20	11	13	10	9
Maine-et-Loire	14	17	17	21	12	17	21
Mayenne	7	2	1	-	2	1	-
Sarthe	17	20	7	9	2	6	2
Vendée	12	8	4	3	-	2	4
Pays de la Loire	69	72	49	44	29	36	36
Région / France	3,7 %	4,2 %	3,8 %	3,7 %	2,4 %	3,0 %	3,4 %

Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)



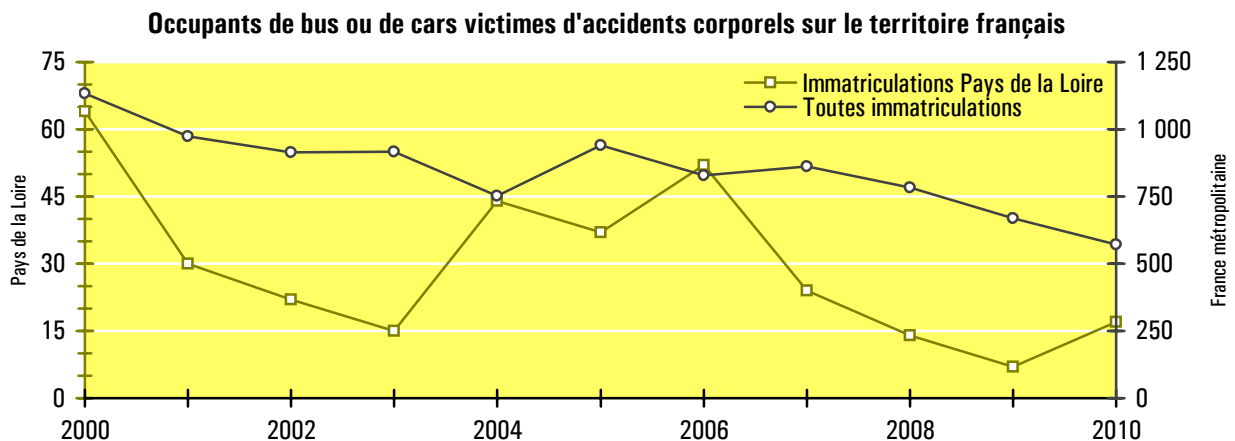
Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

Caractéristiques des accidents corporels impliquant au moins un véhicule de transport en commun (accidents survenus sur le territoire français, bus ou cars immatriculés dans les Pays de la Loire)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'accidents	70	46	47	42	29	31	36
Nombre de victimes	139	79	99	71	43	41	53
Tués	9	4	4	4	2	2	3
Blessés	130	75	95	67	41	39	50
Nb d'occupants * TC	64	37	52	24	14	7	17
Tués	2	-	-	-	-	-	-
Blessés	62	37	52	24	14	7	17

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

* Occupants : conducteurs et passagers



Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

8 Formation et entrée dans la profession

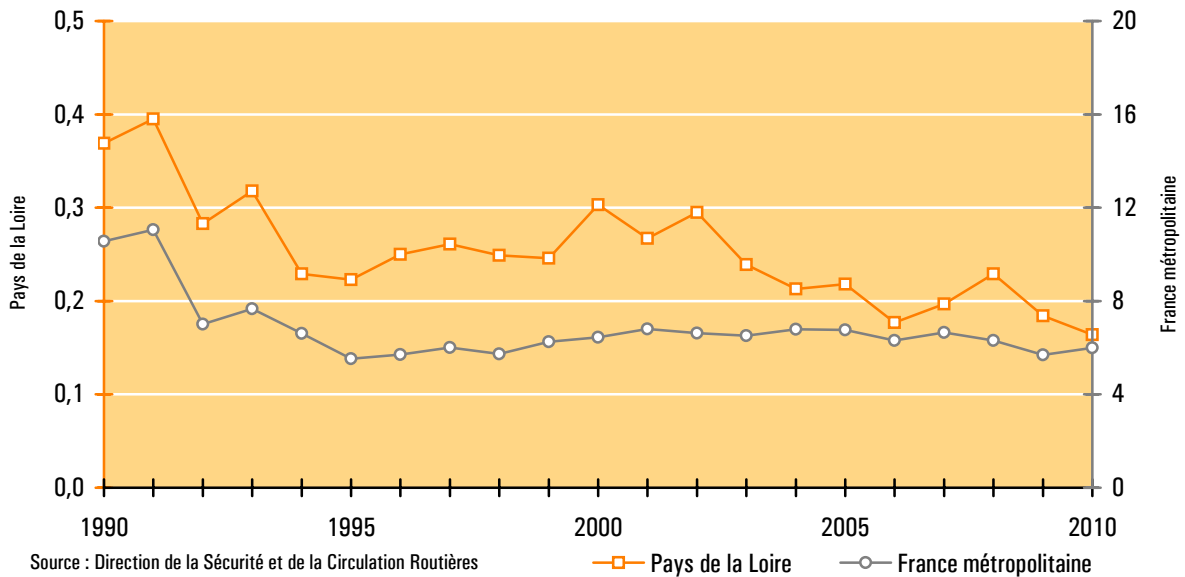
Permis de conduire transports en commun (D) délivrés

	1990	1995	2000	2005	2009	2010
Loire-Atlantique	140	96	180	81	75	38
Maine-et-Loire	97	56	47	56	25	54
Mayenne	41	29	12	9	1	1
Sarthe	43	16	29	46	57	29
Vendée	48	26	35	26	26	42
Pays de la Loire	369	223	303	218	184	164
Région / France	3,5 %	4,0 %	4,7 %	3,2 %	3,2 %	2,7 %

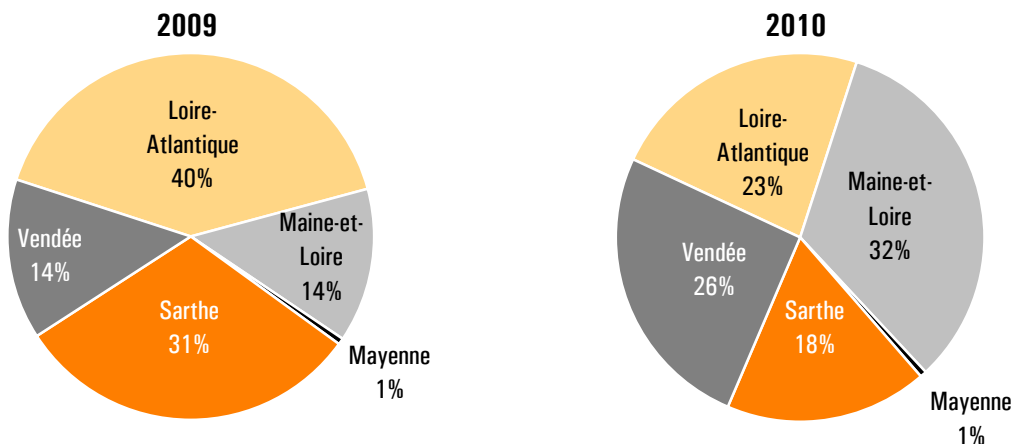
Champ : permis transport en commun délivrés par les préfetures (hors brevets militaires de conduite transformés en permis civils)

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Permis de conduire transports en commun délivrés (en milliers)



Répartition par département des délivrances de permis de conduire transports en commun



Formation obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs en Pays de la Loire

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
FIMO	72	101	99	89	90	166	161
FCO	716	1 262	298	280	508	828	961
Passerelle	-	-	-	-	-	80	96
Ensemble	788	1 363	397	369	598	1 074	1 218

Unité : nombre de titres délivrés à l'issue des formations (hors attestations FIMO délivrées par équivalence)

FIMO : Formation Initiale Minimum Obligatoire - FCO : Formation Continue Obligatoire

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

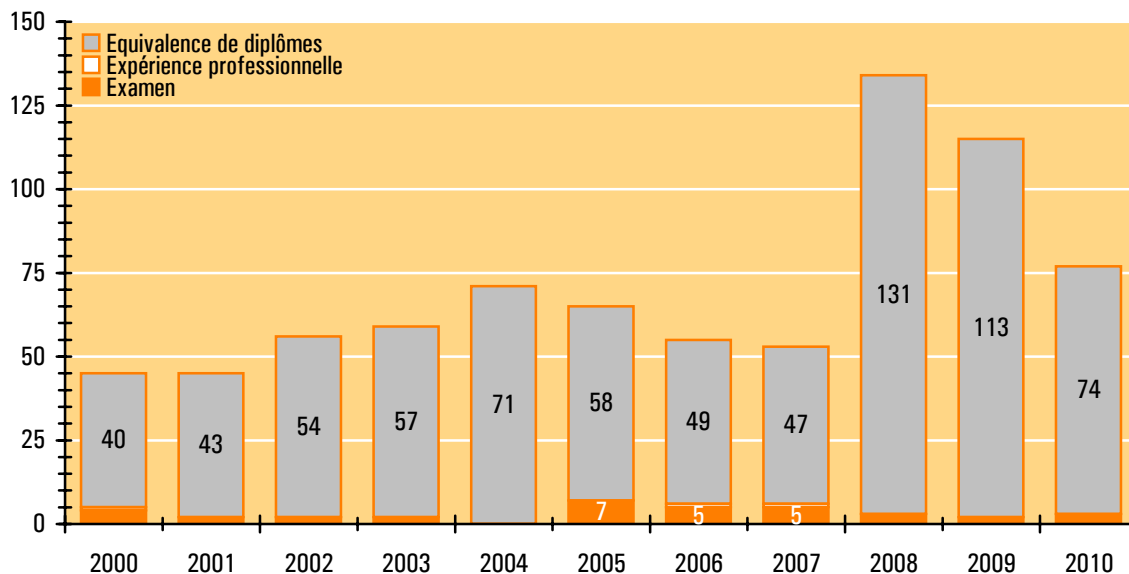
Ventilation des attestations de capacité professionnelle "Voyageurs" par voies de délivrance

	2008		2009		2010	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	9	33 %	10	20 %	13	23 %
Expérience professionnelle	-	-	-	-	-	-
Equivalence de diplômes	143	92 %	124	91 %	89	83 %
Total	152	88 %	134	86 %	102	75 %

Attestation : est exigée indépendamment de la taille des véhicules utilisées (il n'existe pas de justificatif pour le transport léger de personnes).

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Délivrance des attestations de capacité "Voyageurs" (nombre de reçus)



Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Régimes dérogatoires à l'attestation de capacité professionnelle "Voyageurs"

La réglementation relative au transport routier de personnes distingue quatre types de dispense d'attestation :

- les particuliers ou associations palliant, avec un seul véhicule léger (c'est à dire de moins de dix places), les carences du transport public, dans le cadre d'une convention avec une autorité organisatrice,
- les entreprises autorisées à utiliser un seul véhicule léger dans le cadre d'une activité de transport public de personnes accessoire à l'activité principale (taxi ou ambulancier exécutant du transport scolaire conventionné ou du transport à la demande en zone rurale, transporteur de marchandises faisant du ramassage de personnel, ...),
- les régies communales ou intercommunales sous réserve de n'utiliser que deux véhicules au maximum,
- les entreprises de «petits trains routiers» exerçant dans des villes touristiques.

L'Observatoire social régional des transports des Pays de la Loire

Pourquoi : L'Observatoire social régional des transports (O.S.R.T.) est une structure informelle, composée des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers de marchandises et de personnes. Mis en place en 1994 lors du contrat de progrès dans le transport routier de marchandises, l'O.S.R.T. a élargi son action au transport routier de personnes à la demande des partenaires locaux.

Quoi : L'O.S.R.T. est un groupe qui se réunit périodiquement, et en tant que de besoin. La décision de la réunion est prise par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il est constitué des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers. Ses moyens sont ceux que veulent bien y mettre ses partenaires. Son secrétariat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Comment : L'O.S.R.T. s'appuie sur des informations fiables et objectives recueillies par ses partenaires afin d'alimenter le débat et la réflexion, et ceci dans le respect des compétences réciproques. Ce n'est donc pas un organe de décision.
Des indicateurs sont ainsi collectés pour assurer la connaissance et le suivi de la situation sociale dans les transports routiers.
Une coordination est assurée entre l'O.S.R.T. Pays de la Loire et l'Observatoire National du Social.

Avec qui : L'O.S.R.T. est constitué en Comité Directeur avec :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- les syndicats professionnels (F.N.T.R. , T.L.F., UNOSTRA, F.N.T.V. et OTRE) ;
- les syndicats de salariés (C.F.D.T., F.O., C.G.T. et F.N.C.R.) ;
- les organismes de formation agréés (A.F.T., PROMOTRANS, A.F.P.A., ...).

Il peut s'associer à d'autres organismes, faire participer des experts, sous réserve de l'accord de ses membres.

Compétences des partenaires au sein de l'O.S.R.T. :

- DREAL (contrôle du respect des réglementations hors celles relatives au code du travail, ...) ;
- DIRECCTE (emploi et formation professionnelle, contrôle du respect des réglementations notamment celles relatives au code du travail) ;
- Syndicats professionnels (défense des intérêts de la Profession) ;
- Syndicats de salariés (défense des intérêts des salariés) ;
- Organismes de formation agréés (formations assurées selon des règles et orientations fixées par la Profession et l'Etat).

Pour en savoir plus

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de trois grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Actualisée quatre fois par an, cette note présente l'évolution récente des principaux indicateurs conjoncturels du secteur des transports en Pays de la Loire. Les dates de publication sont les suivantes : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre de chaque année.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>



2. Des bilans thématiques annuels

Ces recueils présentent, sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes commentés, les principaux résultats statistiques annuels portant sur les transports de marchandises et de voyageurs en Pays de la Loire. Chaque numéro est relatif à une thématique donnée du secteur des transports.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rapports-thematiques-annuels-sur-a564.html>



3. Les publications de l'Observatoire social régional des transports

L'O.S.R.T. des Pays de la Loire a pour but de favoriser la concertation et le dialogue social dans le secteur des transports routiers, en particulier dans les métiers de la conduite. Ses publications (tableaux de bord annuels, études thématiques) visent à améliorer la connaissance et le suivi de la situation sociale du secteur.


<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-social-regional-des-r580.html>



Contact :

Denis DOUILLARD – DREAL Pays de la Loire

 denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

 02 40 99 58 29

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
34, place Viarme - BP 32 205 - 44022 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 99 58 13

Réalisation et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Irisbus

Tableau de bord du social

Transports routiers de voyageurs

Observatoire social
régional des transports
des Pays de la Loire

Directeur
de la publication :
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2115-9998

© DREAL 2011